

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 829

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

ARTICLE 44

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article est le premier d'une série qui vise à privatiser Aéroport de Paris (ADP) dont le cœur se situe à l'article 49.

Cette privatisation est un non sens économique, le trafic aérien est en progression et la société fait des bénéfices, un non sens sécuritaire, ADP représente la première frontière pour notre pays et non sens patriotique, cette entreprise a été bâtie avec l'argent des Français et appartient donc à notre patrimoine commun.

En outre, cette vente des « bijoux de famille » souligne une vision court-termiste et financière de notre économie, opposée à un patriotisme économique enraciné qui pourrait lui redresser l'économie française et faire baisser le chômage.

Cet amendement propose donc de supprimer cet article.